

CHASSE ■ La Fédération souhaite promouvoir l'univers cynégétique auprès des jeunes Altiligériens

A la recherche de nouveaux chasseurs

Le non-renouvellement des effectifs inquiète la Fédération des chasseurs de la Haute-Loire. Ce sont 200 personnes qui partent chaque année.

Anne-Laure Dabert
lepuy@centrefrance.com

La Fédération des chasseurs a tenu son assemblée générale, samedi, au centre culturel de Vals-près-Le Puy. À cette occasion, Louis Garnier, le président, est revenu sur les difficultés rencontrées, en particulier sur la gestion délicate des finances et la baisse inquiétante du nombre de chasseurs d'année en année.

Effectifs en berne. « Notre gros problème est la perte de chasseurs, avertit Louis Garnier. Près de 200 en moins, par an. » « Moins de chasseurs dit moins de cotisations donc une baisse des finances. La Fédération doit tenir sur ses réserves et il y aura forcément une fin. » La base de ce problème est liée à la courbe de l'âge. Il devient vital pour la Fédération des chasseurs de promouvoir la chasse auprès des dernières générations, d'inculquer les valeurs de cette discipline et de faire naître leur intérêt sur le long terme.

La Fédération souhaite sensibiliser les jeunes en milieu scolaire par le biais d'opérations communes avec la Fédération de pêche et la Maison du saumon. Le Centre de formation cynégétique de Paulhaguet accueillera des jeunes dans le ca-



BRIOUDE. À l'inverse de la tendance générale déplorée à l'assemblée générale, les membres de l'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Brioude ont annoncé récemment une hausse du nombre d'inscrits.

dre de sorties scolaires. « Il faut faire rentrer du sang neuf et faire en sorte qu'il reste. Souvent les jeunes s'inscrivent un ou deux ans puis ils partent ; ils ont tout un panel de distractions que nous n'avions pas. »

Une enquête sur les causes de la cessation d'activité. Pour limiter la diminution des effectifs, une enquête a aussi été menée par les lycéens de Saint-Jacques de Compostelle, en classe de BTS Communication. Leur but est d'élucider les causes de ce désintérêt. L'étude, réalisée auprès

de 221 personnes ayant au moins une fois arrêté leur adhésion, démontre que la première raison de non-renouvellement est d'ordre personnel, souvent liée aux problèmes de santé et à l'âge.

Le rapport va donc dans la même direction que l'avis général : il faut rajeunir les adhérents. Pour cela, il est préconisé de jouer sur les aspects traditionnel et sportif de la discipline, ainsi que sur le contact avec la nature. Une conclusion qui ne s'avère pas si simple à appli-

quer.

Perte de subventions régionales. Une première zone d'ombre se dessine sur le plan des finances. Le Conseil régional a supprimé la convention triennale qui l'unissait à la Fédération régionale des chasseurs d'Auvergne. Cette décision entraîne la perte d'une subvention annuelle de 20.000 € qui permettait de développer la saisie en ligne ou encore de soutenir les opérations d'aménagement du territoire. « La rigueur budgétaire est sans doute passée par là. J'ose espé-

rer que nous sommes tous logés à la même enseigne et que les organisations écologistes de tout poil ont vu leurs subventions réduites, voire logiquement supprimées », déclare le président.

« Les jeunes ont tout un panel de distractions que nous n'avions pas »

Les dégâts du gibier en hausse. En parallèle, si les membres de la Fédération félicitent les efforts accomplis par les chasseurs dans la gestion de la population des sangliers et l'utilisation des moyens de protection, ils dévoilent des dégâts en hausse. Le compte « Prévention et indemnisation des dégâts » s'est élevé à 140.000 € en 2011-2012, une évolution « très favorable » qui n'a pu se poursuivre. La saison actuelle n'annonce pas d'aussi bons résultats avec, à deux mois de la clôture de l'exercice, 164.000 € constatés. Cette montée est « peut-être liée aux conditions climatiques car les animaux ont subi l'hiver comme nous ». « Le problème reste national. Le département fait partie des bons élèves. Ce ne sont pas des montants extraordinaires en comparaison de nos voisins de l'Ardèche, de l'Hérault... », rassure le président. L'appel à la prudence et à la réactivité est ainsi lancé, notamment pour la protection des semis de maïs. ■